

ET RÉSOLU UNANIMEMENT QUE le conseil autorise Tetra Tech QI Inc. pour l'accompagnement technique au niveau d'une demande d'offres de service

Je, Clément Marcoux, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Frédéric Vallières à 17h20.

Clément Marcoux, maire

Michel Lefebvre, dir. gén. & greff-trés.